

Le Petit Renaillot

Journal d'information de Faramans



n°39 - Janvier 2022

Vous pouvez retrouver les informations du village sur : www.faramans.fr



Sommaire

VIE COMMUNALE

Edito du Maire	p.4
Espace de santé d'Autimont.....	p.5
Logements communaux.....	p.6
Restauration du lavoir communal.....	p.7
Éclairage public et réseaux	p.7
Relais d'Autimont.....	p.8
Forêt communale	p.9
Camping	p.10
Réseau d'eau	p.10
Défense incendie	p.11
Vie scolaire	p.11
CCAS	p.12
Conseil Municipal d'Enfants.....	p.13
Vie économique	p.14
Patrimoine	p.15
Embellissement.....	p.15
Communication.....	p.16
Food truck.....	p.17

VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde	p.18
ACCA La Diane d'Autimont	p.19
ACCIF.....	p.20
ADMR Bièvre Burettes	p.20
Bibliothèque l'Arcolade.....	p.21
AS Bièvre Golf.....	p.22
Commité d'Entente Rurale de Faramans. p.22	
Club de l'amitié.....	p.23
Club de marche	p.24
Club de foot	p.24
Enfants d'ailleurs	p.25
Don du sang	p.26
La Fario des Eydoches	p.27
Faradanse.....	p.27
FNACA	p.28
La Boule du Marais.....	p.29
Sou des écoles.....	p.29
Patrimoine religieux.....	p.30
Retour de Kick	p.30
Tennis Club les Eydoches.....	p.31
Théâtre : Les Renaillots en scène	p.32
UPIF	p.33

UN PEU D'HISTOIRE

Les vieilles fontaines de Faramans	p.34
---	-------------

INFOS DIVERSES

Aide alimentaire en Bièvre Isère	p.36
IsèreAdom	p.36
Bièvre Isère Communauté	p.37
Recensement citoyen	p.38
Numéros utiles.....	p.38
État civil	p.39
Calendrier des fêtes.....	p.40

Le mot du maire

Chères Faramantoises, Chers Faramantois,

Malgré la Covid et la crise sanitaire qui en a découlée, l'année 2021 a été marquée par de nombreuses réalisations communales.

L'équipe municipale a :



- facilité l'arrivée d'un troisième médecin généraliste et d'une psychomotricienne dans la Maison communale à vocation médicale.
- permis l'installation d'un Foodtruck sur la Base de loisirs.
- commencé la création d'un nouvel appartement au second étage du bâtiment « Mairie -Agence postale – Ecole primaire ».
- réhabilité le lavoir communal (en partie grâce à une souscription lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine).
- restauré les bâtiments communaux loués à nos commerçants pour exercer leurs diverses activités.
- construit, en lisière de bois, une cabane pour les chasseurs, les randonneurs et tous les amoureux de la nature.
- entretenu les routes de notre commune et leurs abords.
- terminé une nouvelle tranche de sécurisation voie douce (reliant la mini-crèche à la place du village) tout en créant de nouvelles places de parking, à proximité des commerces.
- positionné de nouvelles caméras de vidéoprotection.
- installé deux bâches à eau, au Ronjay et à La Combe Ronjoz, afin de garantir la défense incendie de ces deux hameaux.
- amélioré l'électrification du village (dernière tranche de remplacement des ampoules halogènes par des moins énergivores, enfouissement des réseaux du Centre bourg).
- isolé les combles des bâtiments communaux.
- fini d'équiper cinq classes de l'école de « Vidéo Projecteur Interactif ».
- travaillé sur l'embellissement et le fleurissement du village.
- installé de façon pérenne, en dix points de la commune ayant un intérêt patrimonial, des anciens clichés.
- diffusé des flyers, dans les boîtes aux lettres des douze communes du bassin de vie, mettant en évidence nos services, nos commerçants, nos artisans et nos professionnels de santé.
- collaboré avec le Conseil Municipal Enfants pour installer des nichoirs dans le sous-bois de la Base de loisirs.

En 2021, nous avons continué à faire de FARAMANS un village accueillant, vivant, rural mais avec des animations et des services de proximité qui créent du lien social, de l'économie locale, de superbes conditions de vie.

Je remercie la trentaine d'associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

Que 2022 nous épargne des conséquences de la Covid et vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité.

**Excellente nouvelle année !
Votre Maire, Gilles BOURDAT**

MAISON COMMUNALE A VOCATION MEDICALE :

L'espace de santé d'Autimont a ouvert ses portes en mai 2019. Cet espace accueillait :

- une diététicienne/nutritionniste,
- une énergéticienne/acupunctrice,
- une étiopathe,
- des infirmières,
- une kinésiologue,
- une kinésithérapeute,
- deux médecins généralistes,
- une orthophoniste,
- un ostéopathe,
- une pédicure/podologue,
- une psychologue/psychothérapeute,
- une réflexologue plantaire
- et les services de l'ADMR.



Cette année, la commune a été très heureuse d'accueillir un 3^{ème} médecin généraliste : Dr Morgane AILLET, une psychomotricienne : Mme Gabrielle BOUCHER et une nouvelle orthophoniste : Mme Justine BARDIN.

Pour accueillir ces nouveaux professionnels, il fallut redistribuer les locaux :

- Le docteur AILLET s'est installé à la place des bureaux de l'ADMR qui ont été transférés 124 rue centrale (locaux loués par la commune à M. GUILLON).
- La psychomotricienne s'est installée au rez-de-chaussée de la maison RAMU, à côté des infirmières qui ont laissé leur local de l'espace de santé à la nouvelle orthophoniste.

A noter que l'orthophoniste qui intervenait un jour par semaine à Faramans a laissé sa patientèle à Mme BARDIN.

La diététicienne (Mme Mélody GRATESOL) cessera son activité fin 2021.

Pôle santé - bien-être

Mme DREVET Laure
Art-thérapeute
sur rendez-vous
06.89.29.41.77

Mme PELLET Martine
Coach de vie
sur rendez-vous
06.88.51.23.43

Mme PERIS Sandrine
Hypno-thérapeute
sur rendez-vous
06.52.38.33.51

Mme LO MONACO Sandrine
Neuro-thérapeute
sur rendez-vous
06.17.87.42.35

Certains professionnels sont installés dans le local situé à droite de l'agence postale. Il s'agit d'une hypno-thérapeute : Mme Sandrine PERIS, d'une coach de vie : Mme Martine PELLET, d'une art-thérapeute : Mme Laure DREVET, d'une neuro-thérapeute : Mme Sandrine LO MONACO.

La municipalité est très satisfaite de voir l'évolution de son projet avec l'installation de nouveaux professionnels. Aujourd'hui, le manque de places se fait sentir, c'est un signe.

Logements communaux

Appartements communaux loués par la municipalité

Depuis quelques années, la municipalité essaie de développer son parc de logements et locaux commerciaux destinés à la location.

A ce jour, dix appartements sont loués par la commune:

- trois au 1^{er} étage du bâtiment « Mairie – Agence postale – Ecole primaire »,
- deux dans l'ancienne cure,
- deux au 1^{er} étage du bâtiment abritant, en rez-de-chaussée, le salon de coiffure et la boucherie,
- deux en dessus la Boulangerie,
- un à l'étage de la maison Ramu.

D'autre part, la boucherie, le salon de coiffure, la boulangerie et la cuisine de Douceur d'autrefois sont implantés dans des locaux communaux.

L'ensemble de ces locations permettent à la commune d'encaisser annuellement 90 000 € de loyers et de maîtriser sa fiscalité.

Appartement au second étage du bâtiment « Mairie »

L'équipe municipale a décidé de réhabiliter le second étage de la partie centrale du bâtiment « Mairie ». Ainsi, à l'automne 2021, un nouvel appartement (le 11^{ème}) destiné à la location a été aménagé dans cet espace.

Ce logement de 60 m² à destination de jeunes couples souhaitant s'installer ou rester sur le village a été réhabilité par des entreprises locales pour un montant de 35 000 €.

Cette réhabilitation a permis également de finaliser la rénovation de l'isolation de ce grand bâtiment « Ecole primaire – Mairie »

Isolation des combles des bâtiments communaux dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Les Certificats d'Economies d'Energie sont un dispositif national d'incitation pour la mise en place d'actions visant à la réduction des consommations d'énergie. Mis en place par la loi POPE, les CEE sont en vigueur depuis 2006 et se déclinent au travers d'actions standardisées d'économies d'énergie s'appliquant à tous les secteurs, notamment les bâtiments tertiaires.

Parce que la majorité des bâtiments publics ont été construits avant 1975, ils nécessitent aujourd'hui des investissements pour s'adapter aux nouveaux usages et offrir le confort attendu à leurs usagers. Énergivores, ils représentent également un coût important, tant en termes financiers qu'en termes d'empreinte carbone sur le territoire.

C'est dans ce cadre des CCE que la commune a pu profiter d'une aide pour la rénovation de bâtiments communaux, dont les derniers en date :

- bâtiment central accueillant la boucherie, le salon de coiffure et deux appartements communaux en étage,
- bâtiment de l'ancienne Cure près de l'église,
- bâtiment de l'ancienne Maison Ramu.

Cette opération n'a coûté au final que 2000 € pour les trois bâtiments.

Restauration du laverie communal



Le laverie communal de Faramans est un bâtiment datant de la fin du XIX^{ème} siècle. Il est situé sur le bord de la rivière Les Eydoches.

Jadis, il tenait un rôle déterminant dans la vie sociale du village. En effet, autrefois, les lavandières s'y rendaient pour laver le linge et surtout pour le rincer.

Aujourd'hui, il est utilisé par la société de pêche locale « La Fario des Eydoches » dont l'action est de veiller à la préservation des truites Fario qui peuplent la rivière. Deux bacs en béton situés dans le laverie servent de frayères d'élevage.

En 2019, lors d'un violent coup de vent, des branches sont tombées sur le laverie, endommageant la couverture. Celle-ci a été sommairement réparée mais le laverie restait fragile.

De ce fait, la municipalité a souhaité réaliser la restauration totale du laverie.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès des autres collectivités. Une souscription a été lancée, en lien avec « La Fario des Eydoches », auprès de la Fondation du patrimoine.

Le montant total des travaux de maçonnerie, de charpente, de menuiserie, d'électricité et d'aménagement de la rivière s'élève à 66 217.67 €.

Des aides de l'Etat (33 108.84 € dans le cadre du Plan de relance) et du Conseil départemental (17 578.00 € dans le cadre du Plan petit patrimoine) ont été obtenues. La souscription a permis de récolter 9 450 €.

Les travaux, sous l'œil bienveillant de M. Le Corroller (architecte du patrimoine), ont été réalisés par les entreprises Glenat, Poipy, Dorey-Laniel, Laurent et Riv'Aménagement Végétal. Ces trois dernières entreprises ont leur siège sur Faramans.

Après plusieurs mois de travaux, notre laverie communal retrouvera une jeunesse tout en conservant son aspect d'origine.

Eclairage public et réseaux

L'éclairage Public

L'année 2021 a marqué la fin des travaux sur notre éclairage public.

La rénovation et la mise en sécurité des armoires de commande avaient été le premier chantier entrepris en 2018. Nous avons poursuivi par le passage progressif à la technologie led afin de respecter la nouvelle législation qui a interdit la commercialisation puis l'utilisation des ballons fluos.

Cette modernisation nous a permis de faire des économies d'énergie et de diminuer nos factures dans des proportions non négligeables :

- en 2018, nous consommions 58 335 kWh/an pour une dépense de 8 187 euros/an
- en 2020, suite aux travaux, la consommation tombait à 36 816 kWh/an pour une dépense de 5 835 euros (les tarifs ont augmenté entre-temps).

En 2021, le centre village a été le dernier secteur à passer en led.

D'autre part, l'équipe municipale a décidé de diminuer l'éclairage la nuit. Les points lumineux ont une zone d'éclairage plus ciblée. Les luminaires éclairants le ciel ont été éliminés. La température lumineuse est conforme aux nouvelles préconisations. Ces dernières caractéristiques contribuent à un plus grand respect de la faune, tout en permettant une visualisation parfaite des images des caméras de vidéoprotection.

Dans ce même esprit, malgré certaines demandes, nous n'avons rajouté qu'un seul point lumineux en centre village afin de mieux éclairer l'entrée et la sortie du parking de la place du Village.

Cette évolution a été accompagnée et subventionnée par Territoire d'Énergies 38 (ex SEDI).

Enfouissement des réseaux secs

En un temps assez court, notre centre bourg a vécu 3 chantiers :

- En premier lieu, Bièvre Isère Communauté a remplacé des conduites d'eau, afin de résoudre de gros problèmes de casse.
- Ensuite, la commune a aménagé le centre bourg et prolongé la voie douce jusqu'à la micro-crèche.
- Et pour finir, la commune a réalisé le chantier d'enfouissement des réseaux secs, électricité et télécommunications.

L'ensemble de ces travaux ont été effectués grâce à des dotations de l'Etat, de la Région et du Département.

Ces travaux ont duré plusieurs mois en raison de problématiques techniques – vous avez pu voir, par exemple, l'intervention d'un camion « aspirateur », lorsque la tranchée a été faite à proximité des commerces.

D'autre part, les raccordements finaux sont effectués uniquement par Orange et Enedis ; cela entraîne des délais que nous ne pouvons pas maîtriser.

Ces chantiers étant gérés par des organismes différents, avec des exigences différentes, ceci rend la coordination des projets très complexe.

Nous avons veillé aussi à augmenter les prises pour les futures illuminations de Noël, mis une caméra supplémentaire (place du Tailleur) et réfléchi à une éventuelle sonorisation à proximité des commerces.



Mise en valeur des bâtiments publics

La municipalité a pu bénéficier d'une partie de l'enveloppe financière spécifique du TE38, créée en 2017, pour la mise en lumière des bâtiments publics. Notre installation a donc été financée à hauteur de près de 90%. Notre demande a concerné la façade ouest de la Mairie. Cette installation, entièrement réalisée en led, engendrera une consommation moindre. Plusieurs variations de lumières sont possibles, à adapter en fonction de l'actualité : bleu/blanc/rouge, rose, multicolore ou blanc.

D'autres mises en valeur de bâtiments publics sont à l'étude: le lavoir et l'église.

Relais d'Autimont



Les Relais Cynégétiques sont un réseau de cabanes de chasse ouvertes aux autres utilisateurs de la nature: cavaliers, vététistes, randonneurs, etc.

Celui de FARAMANS a été incendié, en septembre 2015.

Depuis, la commune loue un mobil'home qu'elle met à la disposition de l'ACCA locale "La Diane d'Autimont" afin que cette dernière organise ses réunions et ses préparations de battues.

Dans le cadre du PLUI, la commune a obtenu une modification du document d'urbanisme pour permettre légalement la reconstruction d'une cabane.



Afin d'édifier ce bâtiment, la municipalité a demandé des subventions aux autres collectivités.

Le montant total des travaux de terrassement, de maçonnerie, de charpente métallique, de menuiserie, etc... s'élève à 79 400.00€.

A ce jour, le Conseil départemental a accordé une aide de 27 790.00€. Nous sommes toujours dans l'attente d'une éventuelle subvention de l'état.

Mme DANZO (architecte) a dessiné une cabane sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée sera ouvert aux marcheurs, aux cavaliers et aux vététistes. L'étage abritera une salle fermée à l'usage des chasseurs.

Les travaux ont été effectués par les entreprises GMTP, Chenavier-Caraz, Poipy, Figuet, GME, Laurent et BCB. Ces deux dernières entreprises ont leur siège sur Faramans.

Après quelques mois de travaux, et six ans d'attente, une nouvelle cabane a vu le jour en lisière de bois.

Forêt communale

La campagne d'affouage 2020-2021 a connu un minimum : 82 moules coupés par 8 affouagistes (contre 200 moules en 2019-2020 et 282 en 2018-2019).

Si cette baisse se confirme, la fin de la coupe 14 (commencée en 2017-2018) n'est pas pour demain.

Pour respecter le calendrier de rotation des coupes établi par l'ONF, et en attendant l'éventuelle création d'une chaufferie communale, plusieurs coupes ont été vendues :

- Le bas de la parcelle 15 (Faramans, à côté de l'ancienne carrière) a été coupé cet hiver. Il s'agissait de gros arbres qui sont partis en grumes.
- La parcelle 6 (Arzay, au sud de l'étang du Grand Albert, côté Arzay) également. L'abattage a été fait mécaniquement. Le débardage a eu lieu en septembre. Le bois, provisoirement entreposé le long du chemin des Etangs, a été déchiqueté.
- Le reste de la parcelle 15 (la plus grande partie, au-dessus de l'ancienne carrière) était mise en vente cette année. Dans un premier temps, il n'y a pas eu de proposition atteignant le minimum défini par la commune et l'ONF. Dans les conditions, il y avait "coupe manuelle", ceci explique peut-être cela.

Si l'ONF se dit plutôt satisfait des conditions dans lesquelles ces coupes se sont déroulées, la commune a un avis plus réservé.



Camping

Je profite de cet article pour remercier à nouveau l'équipe du conseil municipal pour m'avoir renouvelé leur confiance pour un nouveau bail de 5 ans.

Nous allons ensemble pouvoir continuer de moderniser et développer ce charmant petit camping.

L'exercice 2021 a été encore une année délicate mais qui, au final, se termine plutôt bien.

En effet, après avoir subi une nouvelle fermeture en avril due au confinement, la saison s'annonçait très bonne au vue des demandes de renseignements qui ont suivi l'annonce par M. Macron du déconfinement.

Hélas, Dame Météo en a décidé autrement avec un printemps et un début d'été très pluvieux qui ont eu pour conséquence des mois de mai-juin-juillet très moyens.

Heureusement, le soleil enfin revenu, la période du 20 juillet au 31 août a été excellente. J'ai même dû refuser des locations sur mobil-homes, ceux-ci affichant complet.

L'apport des 2 mobil-homes supplémentaires, que j'ai installés l'hiver dernier, m'a permis de rattraper, sur cette durée, une bonne partie du retard pris au printemps. Dommage que j'ai encore du mal à remplir les emplacements nus pour tentes et camping-car.

Même si j'ai eu très peur mi-juillet en voyant la pluie s'acharner sur nous, au final le bilan 2021 sera assez bon.

Devant ce constat, j'envisage donc de faire rentrer encore un ou deux mobil-homes supplémentaires afin de consolider le chiffre d'affaire.



Des travaux de modernisation des blocs sanitaires sont aussi répertoriés au menu de cet hiver, afin de les rendre plus fonctionnels et attractifs pour la clientèle. C'est en effet le point négatif principal qui ressort dans les commentaires.

J'espère retrouver des conditions sanitaires normales et une météo favorable pour 2022 afin de vivre une année un peu plus sereine !!

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Serge Perrin

Réseau d'eau

Bièvre Isère Communauté qui possède la compétence « eau potable » avait remarqué de nombreuses fuites et casses sur nos conduites. Après les travaux sur la conduite alimentant Le Guyard et Le Ronjay, ce fut sur le chemin de Serclier que se sont déroulés les travaux cette année.

La commune a profité de ces travaux pour changer le poteau incendie de Serclier.



Comme cela a été exposé dans le Renaillot de l'an dernier, la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est de la responsabilité de la commune. A ce titre, 4 actions ont été menées en 2020 :

1) Le poteau incendie du chemin des Chapelles, qui n'était plus fonctionnel, a été remplacé.

2) A l'occasion de la réfection de la conduite d'eau potable, le poteau incendie du chemin de Serclier a également été remplacé ; il était encore fonctionnel mais vétuste.

3) Pour pallier le débit insuffisant (pour cause d'altitude) du poteau incendie en haut du chemin de la Combe-Ronjoz, une bâche incendie, également appelée citerne ou réserve souple incendie, a été installée. D'un volume de 120 m³, elle se trouve entre les maisons Roche et Serverin, sur un terrain acquis par la commune.

4) Au Ronjay, une bâche a également été installée. Identique à la première, son installation a aussi nécessité une acquisition de foncier. Le problème, au Ronjay, était de concilier la défense incendie, qui demande du débit donc un diamètre de canalisation important, et la qualité de l'eau potable pour laquelle



un faible diamètre est préférable, étant donné qu'il y a peu d'habitations à desservir.

Le coût d'un poteau incendie (fourniture et installation) est d'environ 2 000 €.

Une bâche de 120 m³ coûte 5 377 €, auxquels il faut ajouter le prix des terrains (3 720 € les deux), les frais d'acquisition (géomètre, notaire) et le coût de réalisation de la plateforme.

Vie scolaire

Départ en retraite de Marie-Pierre MILLON

Depuis 1989, elle encadrait les plus petits de notre école.

Durant 30 années, elle a permis aux enfants du village de rentrer dans le système scolaire avec de bonnes bases et le goût d'apprendre.

Ces dernières années, d'anciens élèves sont venus lui confier leurs enfants. C'est sans doute avec émotion que cette enseignante, très appréciée, a accueilli cette nouvelle génération.

Nous souhaitons à Marie-Pierre une très bonne retraite.

La suite logique de ce changement est l'arrivée de Mme Virginie BLANCHON. Elle était précédemment en poste à Sardieu. Nous espérons qu'elle puisse s'épanouir dans notre école aussi longtemps que sa précédente collègue.

Enfin, pour la classe des plus grands, nous accueillons Mme Perline JARRU, professeur des écoles remplaçante. Elle accompagne les CM1/CM2. Son intégration se passe bien et elle est heureuse de sa classe.

Équipement informatique des classes

Dans le cadre du plan de relance, un nouvel appel à projets a été lancé pour les écoles élémentaires.

Mme Frédérique CHOLIER, directrice, nous a communiqué ses besoins et la subvention a été demandée.

Le montant prévisionnel, pour la partie matériel informatique, est de 6 200 € TTC financé à 70%, soit une subvention de 4340 €.

Quant au volet service (abonnement logiciel), obligatoire pour cette demande, il s'élève à 800 € TTC aidé à hauteur de 50%. Un accord nous a été notifié en octobre.

Les besoins informatiques de notre école sont désormais couverts grâce au travail conjoint de l'équipe enseignante et de la commune.

Arrivée d'eTicket

Depuis plusieurs années, les parents demandaient une modernisation de la gestion de la cantine-garderie. Cette évolution était préconisée par l'Etat et va devenir obligatoire pour les plus grosses structures, en janvier 2022. La commune mettra donc en place, à partir du 1^{er} Janvier 2022, le nouveau portail famille eTicket pour faciliter les inscriptions des enfants aux prestations de cantine-garderie. Les parents créditeront leur compte du montant souhaité. Les factures sont disponibles en ligne.



CCAS



2021 s'achève, et bien que les mesures de protection soient maintenant plus efficaces, la commission du CCAS a souhaité privilégier la prudence auprès des seniors de la commune. Pour la seconde fois de son histoire, le repas offert le 12 décembre a été en formule « à emporter ». Les artisans de bouche du village ont concentré tout leur savoir-faire dans « les barquettes » pour que ce menu soit festif et réconfortant... Certes non partagé, mais tout de même apprécié par celles et ceux qui ont souhaité le recevoir.

Quant aux Faramantois résidant en maison de retraite, ils ont reçu un colis de fêtes en fin d'année. Ce geste est essentiel pour maintenir le lien avec leur village.

Afin de fortifier notre budget, diverses manifestations ont été menées avec succès. Le 18 juillet, lors de la soirée cinéma en plein air, la tenue du stand « snack-confiserie-buvette » a rassasié les spectateurs... Courant novembre, c'est la tombola qui a fait d'heureux gagnants de lots divers et variés. Nous remercions chaleureusement les habitants jouant, à chaque fois, le jeu... mais aussi tous les généreux donateurs qui nous permettent de varier les cadeaux.

Mais avant tout, le CCAS reste un organisme portant l'action sociale de la commune. A l'écoute de tous les habitants, il peut leur apporter plusieurs services :

- un secours exceptionnel pour les personnes ou les familles rencontrant une difficulté,
- des colis alimentaires : toute personne peut déposer une demande auprès de 3ABI, association d'aide alimentaire en Bièvre Isère. Les points de distribution sont à La Côte St André et à St Jean de Bournay,
- un accompagnement au numérique : porté par l'intercommunalité Bièvre Isère, une conseillère tient des permanences en mairie. Chacun peut être accompagné pour ses démarches administratives ou pour se former à l'utilisation des outils informatiques et à internet. Si besoin, prenez rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Pour obtenir un renseignement ou demander une aide, vous pouvez, soit joindre le secrétariat de mairie, soit prendre directement contact auprès d'une personne membre de la commission. Nous serons à votre écoute.

Le Centre Communal d'Action Sociale vous souhaite une très bonne année 2022.



Lya BARROS, Elyne JOUVHOMME, Maxime MARNAT, Jordane CLARIN, Matthias GENTY, Paco SANCHEZ, Morgan BOURDAT, Enzo BURLET et Julian LOUIS GAVET compossaiient le CME 2020/2021.

Suite à l'important projet de lutte contre les mégots, après avoir distribué des cendriers portatifs dans les boîtes aux lettres puis sur le marché, c'est vers les commerces du village que les élus se sont tournés. C'est une trentaine de cendriers qui a été donnée aux commerçants pour qu'ils en fassent profiter leurs clients. Initiative bien appréciée.

Comme chaque année, de nombreuses idées ont été proposées.

Certaines ont été réalisées par le CME avec l'aide des employés communaux: achat et pose de panneaux de basket sous le préau de l'école primaire, achat et pose de nichoirs dans la Roselière avec l'accord de Bièvre Isère Communauté.



D'autres ont demandé l'avis du Conseil Municipal d'adultes : c'est ainsi que la pose de poubelles dans le village a été réalisée, la construction d'un pumprtrack et l'aménagement de voies piétonnes sont à l'étude, la construction d'un abri devant l'école primaire n'a pas été acceptée.

La journée « village propre » n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Le 24 septembre, de nouvelles élections ont eu lieu. Kissia BARROS, Léna BLEIN et Angélina MILAZZO ont été élues pour remplacer Lya BARROS, Elyne JOUVHOMME et Maxime MARNAT tous trois partis au collège.

Suite à la démission d'Enzo BURLET et vu le règlement intérieur du CME, c'est Jade CONDINA qui fut désignée pour le remplacer.



La commission communale du CME a décidé d'inviter les anciens élus. Les plus âgés ont maintenant 17 ans. 8 anciens élus ont répondu à l'invitation et c'est dans une ambiance conviviale que nous nous sommes retrouvés le lundi 25 octobre au centre culturel. Les échanges ont été très intéressants tant sur le plan des souvenirs que sur le plan de leurs yeux d'adolescents sur notre village.



Vie économique

Rénovation des commerces communaux

La boucherie avait déjà vu son espace de vente réhabilité : murs, plafonds, éclairage led, store extérieur. Les réseaux d'évacuation des eaux du laboratoire avaient également été repris pour améliorer le fonctionnement et faciliter le nettoyage.

Au cours de l'année, la municipalité a décidé de poursuivre le rafraîchissement des commerces communaux du village. Ainsi, le salon de coiffure a bénéficié du remplacement des appareils de chauffage par des dispositifs plus performants et moins énergivores. Au niveau de la ventilation, une extension du réseau a été effectuée pour ventiler plus convenablement l'espace bureau.

A l'arrière de ce tènement, la commune a entrepris la réfection du drain, le long du mur, pour limiter l'arrivée des eaux de ruissellement contre le bâtiment et ainsi le protéger durablement. Pour mener cette opération, la commune a établi une convention de servitude avec le propriétaire du bar voisin « L'Un Passe ».

Au niveau de la boulangerie, le fournil a été rénové : nettoyage et peinture des murs, remplacement des plaques de plafond par des plaques ignifugées et lessivables, remplacement des luminaires néons par des dispositifs led.

Dans l'espace de vente, notre couple de boulanger a pris à sa charge les travaux de carrelage et de modification de l'espace magasin avec remplacement du mobilier. La commune a participé en remplaçant les dalles de plafond ignifugées et lessivables ainsi que les luminaires par des dispositifs led.

Dans l'espace laboratoire de « Douceurs d'Autrefois », un système de climatisation a été installé.

Le coût de l'ensemble des travaux à la charge de la commune, s'élève à près de 33 000 € HT.



Faramans a participé au programme départemental des journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre 2021 en proposant une exposition au centre culturel. Intitulée « clichés d'hier et d'aujourd'hui », elle retracait l'évolution du village au fil des années.

L'ancien plan cadastral de 1832 était le point de départ de ce voyage dans le temps, voyage qui s'achevait en 2021 par 9 clichés du village, réalisés en collaboration avec l'association 38imageSeconde. Et même si Faramans s'est enrichi de bon nombre d'équipements, la rue centrale n'a rien perdu de son âme d'antan.



Les visiteurs qui se sont succédés pendant les deux journées, ont découvert pas moins de 400 documents (cartes postales anciennes, coupures de journaux, photographies extraites des archives municipales ou prêtées gracieusement par des particuliers).

Les visites se sont poursuivies le lundi matin pour 88 enfants de l'école, étonnés de découvrir la construction de leur école, leur village sous un autre angle.



Pour que cette exposition continue de vivre, les clichés ont été regroupés dans un classeur qui se voudra vagabond, à l'école, dans les associations, au gré des demandes.

Parallèlement, une exposition permanente a été installée dans le village : 9 cartes postales anciennes sélectionnées et disposées à l'endroit initial de leur prise de vue. C'est l'aboutissement d'une réflexion initiée par la précédente commission culture. Un petit parcours « de l'église à l'entrée Est du village » vous permettra de les découvrir. Cette exposition devrait être évolutive, d'autres clichés s'ajoutant pour agrandir le parcours. Pour apporter davantage d'informations, la commission « culture et patrimoine » étudie la possibilité d'insérer des QR codes à ces images, donnant accès à un texte audio.



Embellissement

Cette année, la commission fleurissement a voulu remettre au goût du jour le parterre du centre culturel. Avec l'aide des employés communaux, la pelouse, difficile à entretenir, a été remplacée par des plantes, des arbustes d'ornements et des cailloux de couleur. Des vivaces ont été plantées dans les massifs existants.

De nouvelles jardinières, garnies de fleurs multicolores, complètent l'aménagement du parking au centre village. Un banc a été installé, où il fait bon s'asseoir après une longue marche ou tout simplement pour un moment de convivialité.





La place du souvenir s'est enrichie de l'ancien bassin de la maison RAMU, qui a ainsi trouvé une nouvelle fonction.



Des gabions-bancs ont pris place à l'entrée de la base de loisirs. Les bûches qui empêchaient les voitures de rentrer sur le terrain de boules avaient fait leur temps. Elles ont été remplacées par de petits arbustes qui auront le même rôle. Cet espace sera particulièrement apprécié des spectateurs et joueurs de boules.

D'autres projets sont en cours : nous travaillons pour rendre Faramans

toujours aussi agréable avec un souci d'économie financière et de temps de travail pour nos agents d'entretien.

Communication

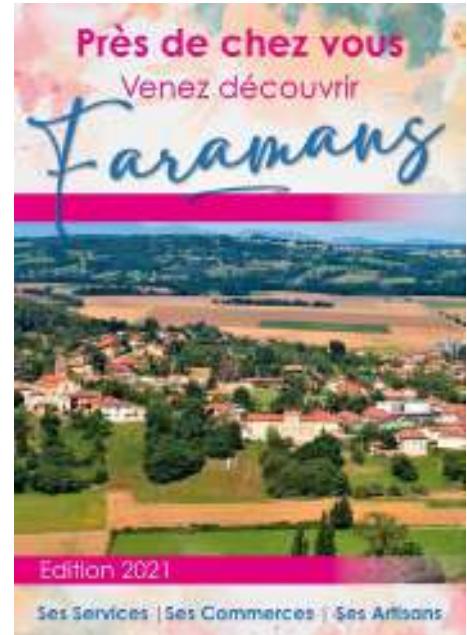
Vous avez sans doute découvert le flyer 2021 dans votre boîte aux lettres. Mini-annuaire, il recense l'ensemble des professionnels de Faramans. Artisans, commerçants, gîtes, professionnels de santé, ils sont plus de 70 à vous proposer leurs services. Vous y trouverez aussi les numéros utiles tels que la mairie, le camping ou la bibliothèque. Édité en 10 000 exemplaires, il a été aussi distribué dans 11 communes du bassin de vie soit environ 4000 foyers.

Ce guide a pour ambition de faire connaître tous les services présents dans notre village et vous accompagner dans votre quotidien. C'est aussi une façon de promouvoir l'activité locale, la vie commerçante et artisanale, permettant de conserver la dynamique actuellement présente dans notre commune et ainsi la pérenniser.

L'information passe aussi par le numérique. Depuis plusieurs années déjà, la commune dispose d'un site internet : www.faramans.fr.

Les 6 rubriques (vies municipale, pratique, scolaire, économique, sports/loisirs, tourisme) sont une mine d'informations sur la vie du village et les services proposés. Des numéros utiles aux actualités, des comptes rendus du conseil municipal aux « Petits Renaillots » vous trouverez forcément votre bonheur.

Récemment, ont été ajoutés des liens avec l'office du tourisme Terres de Berlioz : à la rubrique « sports/loisirs », la catégorie « se distraire en Bièvre Isère » vous informe de tous les évènements festifs et culturels. De même, à la rubrique « tourisme », la catégorie « hébergements en Bièvre Isère » vous donne la liste complète des hébergements de la région. Enfin, à la rubrique « vie économique », la catégorie « restauration, vente à emporter » recense tous les professionnels de bouche. Vous pouvez faire un tri par date, par commune.





L'application « voisins vigilants » à laquelle la commune adhère, est un outil complémentaire à l'information. Ce dispositif a pour objectif de réduire de 40% la délinquance sur le village, en signalant tout comportement suspect par un simple SMS au 06.47.49.26.26. C'est gratuit et simple d'utilisation.

La fonctionnalité « gazette » est un lien d'échange entre voisins vigilants (petites annonces, animaux perdus...). Elle permet aussi de diffuser rapidement une information (coupe d'électricité, d'eau, travaux...).

La fonctionnalité « Alerte » est à réserver aux informations critiques (cambriolages, comportements suspects).

Vous pouvez encore vous inscrire sur www.voisinsvigilants.org

Food truck

FOOD TRUCK «Den & Dan Sandwichs».

Au printemps 2021, M. Denis DJERMAKIAN s'est présenté en Mairie. Restaurateur en région grenobloise, il avait dû arrêter son activité à cause de la Covid et il souhaitait installer un Food Truck sur la Base de loisirs.

L'idée était intéressante. M. le Maire a alors échangé sur ce sujet avec Bièvre Isère Communauté, vu qu'une partie de la Base de loisirs appartient à l'inter-communalité. Après accord des deux collectivités, Denis et son associé Daniel ont pu commencer leur activité en juin.

Moyennant un loyer versé à la commune, ils sont présents sur la Base de Loisirs de FARAMANS (vers la salle d'animation du stade) :

- **En juin, juillet, août :** tous les jours, de 11h à 21h, sauf les mardis et jeudis de 16h à 21h
- **Le reste de l'année :** tous les jours, de 11h à 14h30 et de 18h à 21h, sauf mardi de 18h à 21h, fermé le jeudi.

Ils font le bonheur des résidents du Camping municipal, des randonneurs, des pêcheurs, des golfeurs, des footballeurs, des jeunes et des moins jeunes de FARAMANS et du bassin de vie.

Cette nouvelle activité implantée sur notre village est un bon complément à la Pizzeria La Roselière et à la Boulangerie Michallon.

Pour rappel, sur la commune, en plus du marché hebdomadaire du mardi matin, vous pouvez vous servir auprès de la Boucherie du Suzon, vous faire livrer des repas à votre domicile auprès de Douceurs d'Autrefois, vous faire coiffer au salon «AG Coif» et bénéficier des services du Bar-Tabac «L'Un Passe».

Ces commerces sont complémentaires de l'offre médicale de notre village.

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte des professionnels de notre belle commune de FARAMANS !



Malgré la situation actuelle, l'association 38imageSeconde se projette toujours dans la réalisation de ses objectifs. En 2021, hormis sa participation aux journées du Patrimoine au travers de l'exposition « clichés d'hier et d'aujourd'hui » de Faramans, l'association a notamment élaboré 24 fiches de présentation de courts-métrages réalisés et en cours dont voici quelques exemples :



« Mémoire de nos Anciens » :

re-souvenance du temps passé : Michel, militaire de carrière au service de géographie, commandant de réserve est aussi un artiste : il raconte son histoire.



Jo et la création de son entreprise : Jo ne voulait pas aller à l'école... Il s'est retrouvé apprenti pour fabriquer des remorques en bois. Va commencer le début d'une longue carrière des remorques GILIBERT.



Alberte, Dany et Roger : 3 Anciens originaires de Faramans, Alberte, Dany et Roger, expliquent leur jeunesse, l'agriculture de l'époque dans les années après-guerre, l'évolution du village de Faramans...

Yvette, Josette et Lucile parlent de leur passé : Ces 3 amies évoquent quelques souvenirs d'antan avec émotion, malice et légèreté : l'insouciance de leur jeunesse...

Guerre mondiale 39/45 : Yvette était si petite, seule, face aux mitrailleuses des SS : quel témoignage !



« Mémoire de notre Région » :

le Syndicat des Fontaines d'Arzay - Faramans – Semons : Christian, Daniel et Jean expliquent l'eau qui provient notamment du plateau de la forêt de Bonnevaux.

« Film historique » : le marquis : 1789 L'année de la grand'peur en Dauphiné Révolte au lieu de Chassagnes - Communauté de FARAMANS - 500 personnes déterminées et courageuses sont autorisées à se réunir pour contester les droits et les taxes prélevés par le marquis, célèbre Sieur Arthus de Sayve, marquis d'Ornacieux et des Cottanes.



« Film de création » :

une nouvelle de Corine « le parapluie » : François a fait un songe étrange. Un arbre tel un être mystérieux l'a bouleversé dans son rêve et l'interpelle : «Viens, viens me rejoindre...» François part donc à sa recherche...



« Sketch téléthon » :

Téléthon – 1^{ère} leçon de musique :

Juliette est décidément une gamine insupportable ! Sa maman lui a trouvé un professeur de musique qui ne manque pas de patience avec ses frasques.



38imageSeconde est ouverte à Tou(te)s. Si vous avez la fibre cinéaste, n'hésitez pas à nous rejoindre : l'Equipe représentée par son Président Marc DEDENIS – Port. 06 84 08 23 83

ACCA Diane d'Autimont

Après une saison 2020-2021 difficile du fait de la pandémie où la chasse était interdite, cette dernière a repris avec de lourdes conditions sanitaires à respecter.

Nous avons pu commencer la saison 2021-2022 à peu près normalement. Cette année, l'effectif a considérablement baissé : 41 sociétaires au lieu de 49, soit 8 de moins.

Pour le petit gibier, c'est toujours aussi catastrophique. En début d'année, nous pensions avoir une saison lièvres exceptionnelle. En effet, on en voyait beaucoup mais pourtant le résultat fut très mauvais sur toutes les ACCA de l'UG dont on fait partie. Si bien que la fédération des chasseurs a pris la décision de fermer la chasse aux lièvres.

Pour le chevreuil, nous avons toujours le même nombre de bracelets, soit 12 à Faramans et 2 à Arzay.

Lors de notre première battue, le 14 novembre à Arzay, un sanglier de 97 kg a été prélevé.



Début septembre, après notre traditionnelle corvée d'aménagement du territoire, nous avons enfin pu déguster les deux sangliers que nous avions prélevés à Arzay. Journée très agréable qui s'est terminée par une pétanque.



Enfin une bonne nouvelle : la reconstruction de la cabane de chasse vient juste de débuter. A cette occasion, je voudrai remercier Monsieur le Maire, ainsi que toute son équipe municipale, pour avoir monté ce dossier et ainsi obtenu des aides.

Je rappelle que cette cabane profitera aux chasseurs mais aussi aux marcheurs, cavaliers, vététistes, ...

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous organiserons une matinée boudins le 23 Janvier 2022.

Le Président

(Ateliers Créatifs, Culturels, Informatiques de Faramans)

En raison de la pandémie, nous n'avons eu aucune activité en 2020 et la reprise qui aurait dû avoir lieu mi-septembre 2021 est reportée ultérieurement.

Les contraintes sanitaires étant importantes, nous ne souhaitons pas prendre de risques.

Lors de l'assemblée générale du 6 septembre, la Présidente, Mme Elyane Bonnardel, en accord avec le bureau, a souligné l'énorme responsabilité qui nous incombe ; ce que nos adhérents ont bien compris. Seul le yoga a repris son activité avec toutes les mesures sanitaires (masques, aération de la salle des fêtes etc. chacun, chacune possède son propre tapis ce qui limite les désinfections de matériel).



Pour rappel : nos réunions ont lieu les vendredis de 14h à 17h (de mi-septembre à fin juin).

Travaux d'aiguilles, coloriages zen, peinture, placomusophilie (collection de capsules de bouteilles de champagne), timbres ...et un voyage pour finir la saison.

Nous espérons vivement nous retrouver car le temps semble bien long sans nos rires...

ADMR

ADMR BIEVRE BURETTES

L'ADMR ce sont des bénévoles et des salariées, à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient.

L'ADMR, assure la mission d'aide à domicile auprès des séniors afin de les assister dans leur vie quotidienne (aide à la toilette, repas, courses, ménage ...), mais aussi les tâches ménagères tout public avec déduction partielle d'impôts.

Présente depuis 75 ans sur l'Isère, l'ADMR et ses 110 associations, est la référence du service à la personne.



Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association Bièvre Burettes intervient sur 6 communes : Faramans, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Penol, Ornacieux-Balbins.

En 2020, le service A.D.M.R. vie quotidienne comprend 12 responsables bénévoles, 136 clients, 18 salariées.

Les aides à domicile ont effectué **17 016** heures, auprès de nos clients.

A Faramans, ce sont **4 569** heures de réalisées.

L'année 2021, tout comme l'année 2020, est une année particulière du fait de la pandémie de COVID-19. Malgré les difficultés, vous pouvez compter sur notre professionnalisme et notre bienveillance. Nos aides à domicile et bénévoles ont été, et sont toujours, mobilisés pour être présents auprès de nos bénéficiaires dans le respect des consignes sanitaires.

Au 1^{er} Juillet 2021, nous avons emménagé dans de nouveaux locaux. N'hésitez pas à venir nous solliciter pour tout renseignement concernant le service à la personne.

Nous vous accueillons ***lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8h30 à 12h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.***



Espace de Santé d'Autimont
124 rue Centrale
38260 FARAMANS.
admrbibu@orange.fr
04 74 54 29 45

Bibliothèque

Bibliothèque Arcolade

La bibliothèque essaie de continuer son chemin, difficilement cette année, vu les évènements que nous traversons.

Nous comptons deux fois moins d'adhérents.

On ne peut pas vraiment faire de bilan de fréquentation, la bibliothèque n'ouvrira que le samedi matin et depuis le 2 septembre, le jeudi après-midi aussi. Cependant n'ayant aucune fréquentation le jeudi, nous avons refermé.

Nous ne savons pas encore si nous ferons une Assemblée Générale cette année.

Les prêts scolaires continuent de se faire par les caisses. Apparemment, les professeures des écoles sont très contentes de ce principe.

En descendant des caisses de livres pour chaque classe tous les 15 jours environ, Christine Rouquette s'occupe toujours du transfert. Encore merci Christine.

Nous avons participé au « marché aux châtaignes », comme il se doit. Le beau temps était de la partie, et ce fut un succès pour tous les bénévoles qui tenaient un stand. Les 1044 pots de confiture se sont vendus « comme des petits pains ».... Comme d'habitude en fin de matinée, nous étions à sec !

Nous espérons que le début 2022 sera plus compatible avec une bibliothèque fonctionnelle. Nous espérons aussi que, pour nos lecteurs, la vie redévie normale.

Le bureau de la bibliothèque a été un peu modifié :

Mme Janine COLLION, présidente
Mme Jacqueline CHARROUD, secrétaire
Mme Patricia PAGES, trésorière
Mme Martine LE TIRANT, secrétaire adjointe
Mme Lauriane GARNIER, bénévole

Au plaisir de vous voir ou revoir à la Bibliothèque, nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2022.



Bien qu'écourtée et sous contraintes sanitaires pour la deuxième fois, 2021 fut une belle année golifique :

- Dès le premier jour de la fin du confinement nous avons pu pratiquer notre sport.
- Notre compétition « Les Renaillots » s'est déroulée sous le soleil avec de très bons scores.
- 22 jeunes sont inscrits à l'école de golf (+ 30%).
- Notre équipe finit 1^{ère} en compétition Pitch and Putt et 2^{ème} au challenge des 5 clubs.

Espérons nous retrouver en 2022 pour une saison complète :

- En mai avec la journée « portes ouvertes » où nous vous souhaitons nombreux pour découvrir ce sport à deux pas de chez vous.
- Les 24, 25 et 26 juin avec notre compétition du club « Les Renaillots ».

Vous pouvez nous suivre sur notre site internet
<https://www.asgolfbievre.com/>

Belles fêtes de fin d'année et bonne année 2022.

Le président
Pierre CALVET-FERRE



CERF

Le bureau du CERF continue d'évoluer. Cette année, ce sont Noëlle Buclon et Samuel Thiron qui ont rejoint le bureau. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres pour renforcer l'équipe.

Pour la deuxième année consécutive, le feu d'artifice n'a malheureusement pas pu avoir lieu malgré tous nos efforts pour le maintenir.

Après maintes hésitations, la foire dénommée « marché » cette année, s'est déroulée le 16 octobre 2021.

L'organisation a dû être repensée pour s'adapter aux contraintes sanitaires. Certes, pas de châtaignes grillées, ni jus de raisin au pressoir, ni gaufres mais tout de même plus de 80 exposants qui ont répondu présents. Un choix méticuleux des exposants a permis de proposer de bons produits du terroir, d'une grande diversité, auxquels s'ajoutaient quelques artisans de la région. Les visiteurs ont apprécié et étaient ravis de revenir déambuler dans les allées. Groupama a présenté une animation de qualité sur le thème de la sécurité au volant avec circuit de kart et lunettes de simulation d'alcoolémie.

Comme l'an dernier, les repas choucroute ont été vendus sur internet avec l'aide de l'office du tourisme « Terres de Berlioz », et au salon de coiffure. Ainsi 370 repas choucroute ont été retenus pour une distribution le 16 octobre dans la matinée.

L'équipe « boudins » a relevé le défi et a confectionné près de 500 assiettes qui, comme d'habitude, ont trouvé preneur rapidement.





Une trentaine de bénévoles, sur 2 jours, ont participé aux vendanges. Une récolte record qui après pressage, a produit 1036 bouteilles de jus de raisin, pasteurisées chez Cédric Moyroud au Mottier. La moitié d'entre elles a été vendue le jour J. Les bouteilles restantes sont à la vente dans les commerces de Faramans : la boulangerie Michallon et la boucherie du Suzon. Nous remercions nos commerçants pour cet investissement.

La confection de la confiture de châtaignes a aussi pu avoir lieu. Près de 40 bénévoles ont œuvré pendant 3 jours pour réaliser les 1044 pots. Les stands « produits fermiers » et « gâteaux/brioches » ont eux aussi été dévalisés.

Seule la fréquentation de la buvette, dont l'accès était soumis au pass sanitaire, a été en demi-teinte. Mais saluons tout de même, la cuisson et la vente de près de 100 kg de frites !

Le bilan de ce « Marché aux châtaignes » ne peut être que positif ; avoir réussi son organisation et relancer la dynamique des associations avec pour ambition de pouvoir réaliser en 2022 nos 2 manifestations phares.



Site : www.faramans38cerf.jimdo.com

Club de l'amitié

Comme toutes les associations, le Club de l'Amitié a subi les restrictions imposées par la pandémie de COVID.

Le lien avec les adhérents a été maintenu par l'envoi de messages et mardi 12 janvier des parts de galette ont été distribuées à chacun par les membres du Bureau.

A chaque amélioration de la situation sanitaire, on espérait pouvoir reprendre nos rencontres hebdomadaires mais, plusieurs fois, il a fallu renoncer. Après quelques mises au point lors d'une réunion de Bureau, la reprise a été fixée au 5 août en respectant les consignes sanitaires : certificat de vaccination, port du masque pour les déplacements, gel hydroalcoolique.

Finalement, le jeudi 5 août, 20 personnes étaient présentes et un mois après, elles étaient déjà 29, toutes heureuses de se retrouver autour de leurs jeux favoris. Pour les goûters, toutes les précautions sont prises afin de limiter les manipulations : gâteaux emballés, café et sucre en dosettes, boissons servies dans des gobelets jetables.

Colette Manin, une ancienne adhérente nous a quittés au mois de mars et nous présentons nos sincères condoléances à Roger, son mari.

Nous regrettons le départ de notre amie Simone Gilibert qui a dû entrer en EHPAD pour raison de santé. Elle était la plus ancienne et la plus fidèle adhérente du Club pour lequel elle a tant œuvré.

Nous avons pas mal de projets pour la suite de la saison, afin de pouvoir retrouver la convivialité qui nous manque tant. Lorsque paraîtra ce numéro du Petit Renaillot, l'Assemblée Générale de novembre et le repas qui suit toujours cette réunion auront eu lieu.





Notre Club est affilié à Génération Mouvements qui propose des spectacles, des voyages et des séjours de vacances à des prix intéressants.

Nous rappelons que nos rencontres ont lieu le jeudi à partir de 14 heures à la petite salle de réunion du Centre Culturel et que vous serez toujours bien accueillis.

Club de marche



Le Club de marche est plus fort que la covid, il est toujours là.

Après 6 mois d'arrêt, les randonnées ont repris le 5 juillet avec toujours autant de marcheurs car le redémarrage était très attendu.

Au cours du deuxième semestre une vingtaine de marches seront à notre palmarès.

Par contre le repas du mois d'avril a dû être annulé mais nous avons pu organiser une journée champêtre le 15 août au bord d'un étang à Pisieu.

Au mois de septembre, la visite d'une chocolaterie artisanale à St Laurent du Pont a eu lieu et a été très appréciée par les marcheurs.

Une trentaine de personnes a participé à l'épluchage des châtaignes pour la confection de la confiture pour le marché ; ceci s'est fait dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le 18 octobre nous avons fait une marche sur Lieudieu le matin et au retour, à midi, nous avons mangé la poule au pot au restaurant le Vieux Monts.

Club de foot

Après deux saisons incomplètes, interrompues par la crise sanitaire liée à la COVID, nous espérons que cette nouvelle saison ira à son terme. Bien sûr, nous devons appliquer les consignes : fourniture du pass sanitaire pour les compétitions et les entraînements des séniors et, depuis fin septembre, cette consigne est étendue à partir de 12 ans et 2 mois.

Malgré ces contraignantes consignes, le nombre de licenciés s'est légèrement accru : il est actuellement de 160 (un record pour le club).

Cette saison, le club sera représenté par :

- 2 équipes séniors encadrées par Joaquim LOPES et Guy COLLION.
- 1 équipe U17 en entente avec LIERS COMMELLE et gérée par LIERS.
- 1 équipe U15 en attente avec LIERS COMMELLE et gérée par FARAMANS avec Fabien VICARIO et Simon CHOLLIER.
- 2 équipes U13 encadrées par Kévin GAUTHIER et Maxime TOURNIER.
- 1 équipe U11 encadrée par Loïc CHABERT et Hugo DE ALMEIDA.
- 2 équipes U9 encadrées par Alix DEBIEN et Dylan CAUCHOIS.
- 2 équipes U7 encadrées par Simon CHOLLIER et Fabien VICARIO.

Malgré la saison dernière stoppée au bout de 4 journées, nous avons tout de même continué les entraînements grâce au dévouement de nos éducateurs et cela, bien sûr, dans le respect des consignes sanitaires. La poursuite de nos entraînements a préservé la motivation et l'activité de nos licenciés.

La saison fut également compliquée du point de vue financier sans plusieurs manifestations. L'aide mise en place par le département, la fidélité de nos sponsors et la participation des habitants de Faramans à la matinée boudin en « Tél and Collect » ainsi que lors de la distribution des calendriers nous ont permis d'équilibrer notre budget.

Cette saison s'annonce encore difficile avec sans doute de nouvelles manifestations annulées et des contraintes évolutives sur les compétitions, mais la motivation et l'enthousiasme de nos dirigeants vont nous faire passer sans trop d'encombre cette période. Bien sûr, nous accueillerons avec plaisir toutes les nouvelles bonnes volontés désirant nous aider !

Bonne saison à tous

Bernard VEYRET (Président CS FARAMANS)



Enfants d'ailleurs

En initiant, en 1996, la fourniture de lait et de médicaments pour des bébés dénutris et squelettiques d'un modeste dispensaire d'Addis-Abeba géré par deux religieuses françaises, nous n'envisagions pas que nos actions caritatives se poursuivraient encore après notre départ en 2002 et perdurerait toujours en 2021. Nous célébrons donc aujourd'hui, avec fierté, les vingt ans de l'association déclarée en 2001. Une cinquantaine d'enfants sont aujourd'hui pris en charge de la maternelle à l'université. Ils sont nourris, scolarisés et soignés par des parrainages individuels. Merci aux généreux donateurs pour leur fidélité et leur confiance.

Grâce au dévouement, à la compétence et à l'implication pérenne et sans faille d'une équipe locale restreinte motivée, l'aide humanitaire a été distribuée mensuellement pendant toutes ces années sans la moindre anicroche.

Remercions du fond du cœur, TAMRAT et MAHARI, les deux piliers du Lycée franco-éthiopien, avec qui nous avons affronté des moments difficiles, maladies infantiles, décès de jeunes mamans infectées par le VIH par exemple et des joies ineffables, sourire retrouvé le ventre plein ainsi que réussites scolaires et universitaires exceptionnelles.

Pour fêter ce 20^{ème} anniversaire, nous rediffusons les deux ouvrages-phares édités par l'association Editions Enfants d'Ailleurs :

Perles de Joie (18 €) et **Visages de Nacre** (21 €).

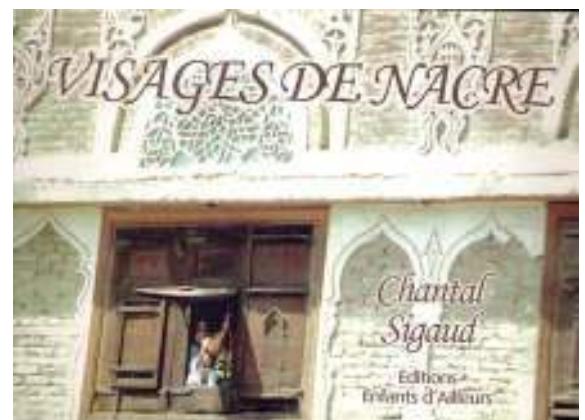
Chaque exemplaire est proposé jusqu'au 15 janvier 2022, au prix unitaire unique et exceptionnel de 14 €.

Les bénéfices et droits d'auteurs sont intégralement reversés au volet humanitaire.

PERLES DE JOIE : Recueil de photos noir et blanc prises en Ethiopie et accompagnées de courts textes engagés.

VISAGES DE NACRE : Livre de photos couleur autour de la tricontinentale (Asie, Afrique, Amérique du Sud). Un hymne à la diversité, à l'enfance et à la beauté du monde.

Si vous êtes intéressé par ces ouvrages, vous pouvez contacter M. ou Mme SIGAUD, au siège de l'association à Faramans.



Don de sang



AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIEVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE

En cette année 2021 de nouveau impactée par la crise sanitaire de la COVID 19, la collecte de produit sanguin a connu un important recul du fait de l'abandon des collectes en milieu scolaire (universités, lycées) et en entreprise. Les réserves sont faibles et ont du mal à revenir à un niveau garantissant l'indépendance nationale.

Il est plus que nécessaire que chaque citoyen soit concerné en promouvant et en donnant. La mise en œuvre du nouveau site de prise de rendez-vous « mon-rdv-dondesang » et ses dernières évolutions permet l'inscription ou l'annulation jusqu'au dernier moment.

Malgré cela, l'accès au don pour les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques demeure un obstacle, les excluant des collectes.

Par ailleurs, le nombre de collecte sur le secteur étant passé de 8 à 6, une réorganisation du calendrier a conduit à prélever sur Faramans en juillet et décembre.

Ainsi, après deux années sans collecte sur la commune, 75 donneurs étaient présents à la collecte du 27 juillet soit 24 de plus que lors de la collecte du 26 juillet 2020 à Penol. Espérons que la collecte du Vendredi 17 décembre 2021 suivra la même dynamique.

Aussi plus que jamais, « **Donnons avant d'avoir besoin** ».

Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2022.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année (voir calendrier ci-dessous).

L'Amicale est adhérente au CERF aux côtés des associations de Faramans.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD - 376 Route du Village - 38260 -
COMMELLE

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail: paulette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net
Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2022 :

FARAMANS

Mardi 26 juillet

Mercredi 21 décembre

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

LA COTE ST ANDRE

Vendredi 27 mai

Mardi 11 octobre

GILLONNAY

Lundi 1^{er} août

COMMELLE

Vendredi 11 mars



La saison 2021 a permis à la rivière de se refaire une santé. En effet, cette année pluvieuse lui a redonné vie. Nous avons eu la bonne surprise de revoir les Eydoches couler au lavoir de Penol.

La participation des pêcheurs a été au rendez-vous : un peu plus de cartes vendues avec une majorité de cartes annuelles et quelques journalières.

De jolis poissons ont fait le bonheur de quelques uns d'entre nous, notamment dans les bassins d'infiltration de Penol. La rivière a été moins prospectée car le manque d'eau des années précédentes a perturbé la faune aquatique.

Les travaux concernant les bassins de Penol sont terminés. La Fario des Eydoches a participé activement à la réalisation des travaux en apportant une connaissance technique sur le fonctionnement des bassins. Nous avons retrouvé une zone de pêche dans le premier bassin ainsi que dans un bras de rivière qui s'était bouché au fil des années de sécheresse.



Par ailleurs, la commune de Faramans a lancé la rénovation du lavoir en collaboration avec la fondation du patrimoine. Une souscription a été lancée pour récolter des dons. Les travaux ont commencé. Crépis, charpente, huisseries, aménagements piscicoles vont redonner une nouvelle vie à notre patrimoine. Bien sûr, nous pourrons encore utiliser les bassins pour l'alevinage de truites Fario.

Le 12 juin 2021, a eu lieu la vente de truites et filets de la pisciculture Murgat, au profit de la société. Vous êtes de plus en plus nombreux à y participer : 163 truites et 71 kg de filets vous ont été distribués. Tout le bureau vous remercie pour votre participation. Cette opération sera reconduite en 2022.

Tout n'est pas gagné pour notre rivière, les effets de la pluie de cette année ne sont peut-être que passagers. Il ne faut rien considérer comme acquis. Le réchauffement climatique est bien là, à nous de faire ce qui est en notre pouvoir pour protéger notre patrimoine naturel. Nous en avons besoin à tout moment de notre vie.

Pour les pêcheurs, notre activité est porteuse de valeurs : sensibilisation, protection, défense.

2022, peut-être une année « NORMALE »

Les cours de danse ont repris avec Audrey mais cette année moins de créneaux horaires (7 contre 12 l'année dernière), certainement à cause du pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

Christine assure toujours les cours de Zumba et Fitness. Nous avons même pu rajouter un nouveau créneau pour le fitness le jeudi de 19h45 à 20h45.



En 2021, uniquement la vente de plants le 25 avril a eu lieu, ce qui a permis aux habitués et autres de se retrouver.

Cette année nous espérons renouveler nos manifestations à savoir :

- Vente de diots, le dimanche 23 janvier
- Vente de plants, le dimanche 24 avril
- Gala de danse, le vendredi 24 et le samedi 25 juin à Commelle.

Prenez soin de vous

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : faradanse38260@gmail.com.



FNACA

Les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 19 mars 2021 se sont tenues en comité restreint au Monument aux Morts, en présence de Gilles BOURDAT, Maire, des Conseillers Municipaux, des Maires Honoriaires et des représentants de la FNACA.

Le 23 Septembre 2021, s'est déroulée la réunion de secteur de la FNACA de LA COTE ST ANDRE, comprenant 15 Comités.

Elle était dirigée par M. Jacques CONTENSOUZAC, Président Départemental délégué de l'Isère, et M. Xavier BARRUEL. 55 adhérents ont participé à cette rencontre.

Le Comité de FARAMANS compte 20 adhérents.

Pour débuter, M. Gilles BOURDAT, Maire, a fait un descriptif détaillé de la commune.

M. CONTENSOUZAC a donné les principales actions revendicatives pour les anciens combattants et pour les veuves. Il a évoqué le 60^{ème} anniversaire du « Cessez le feu » de la guerre en Algérie et rappelé que la commémoration aura lieu le 19 mars 2022.

Il a aussi évoqué le 57^{ème} Congrès Départemental qui se tiendra à BEAUREPAIRE les 14 et 15 mai 2022.

Le verre de l'amitié clôturait cette soirée.



Contrairement à l'an passé, la cérémonie de commémoration du 11 novembre a pu se dérouler en public. Vous avez été nombreux à y participer : enfants de l'école et du conseil municipal enfants, élus, habitants. L'émotion était palpable quand tout le public a entonné la Marseillaise.

Voilà maintenant deux ans que la boule du Marais est en sommeil. La cause : comme toutes les autres associations, la pandémie qui nous a tous touchés. Nous n'avons pu faire que notre premier concours en février 2020 avant que le confinement se mette en place.

2022 est une nouvelle année qui s'annonce, nous l'espérons, sous de meilleures conditions.

Au programme, quatre dates à retenir :

- **Samedi 19 février** : 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions au boulodrome intercommunal de la Côte St André
- **Samedi 14 mars** : 32 simples 4^{ème} division, 32 simples 3^{ème} division, 16 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions
- **Samedi 14 mai** : 32 doublettes 4^{ème} division, 16 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions
- **Samedi 20 août** : 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions (loisir)

Pour ce qui est de la matinée tête de veau 2022, la date n'étant pas encore arrêtée, nous passerons une annonce dans la presse locale.

Bonne saison 2021/2022 à tous.

Sportivement
Le Bureau

Le sou des écoles

L'équipe du SOU des écoles version 2021/2022 a été heureuse de financer, l'année dernière, des sessions d'équitation pour les enfants. Toutefois, l'association a plus que jamais besoin de soutien pour permettre aux enfants de vivre une année scolaire qui rime avec joie, découverte et plaisir !



En effet, la covid a énormément limité nos manifestations de l'année dernière.

Mais le SOU est déterminé et motivé pour mettre en place de nouvelles manifestations cette année. Nous comptons, chers Faramantois, sur vous !



Patrimoine religieux

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE FARAMANS

Une année sobre pour notre Association qui reste cependant confiante et active afin de poursuivre l'entretien de l'Eglise et des Croix.



Mise en place en décembre 1882, cette belle croix monumentale en fer et en fonte de 4,75 mètres orne la place de l'église. Nous souhaitons lui redonner un nouvel éclat et fêter ces 140 années riches en souvenirs.

L'Eglise est ouverte chaque jour, n'hésitez pas à entrer, déposer une lumière ou tout simplement visiter ce lieu calme et paisible.

Le dimanche 27 mars 2022, nous vous attendons nombreux à un apéritif et une vente de pâtisseries.

Retour de kick

Malgré la crise liée à la Covid, les activités du club « Retour De Kick » ne se sont pas arrêtées en 2021.

Seulement 3 des 4 bourses d'échanges trimestrielles, que le club organise à la base de loisirs, ont pu être organisées. Elles ont rassemblé de nombreux exposants de motos, scooters, pièces détachées, équipements motards, consommables et également beaucoup de documentations.

D'autre part, les 25 adhérents, passionnés par des motos ou sidecars du siècle dernier, ont pu participer à des balades « d'anciennes ».



En 2021, «Retour de Kick» était présent au salon Epoqu'auto à Lyon le 2nd weekend de novembre. Le club exposait une dizaine de motos dont une Terrot 1013 et une Motosacoche compétition de 1931.

En 2022, vous êtes invité à participer aux 4 bourses d'échanges qui auront lieu le :

- 06 mars
- 12 juin
- 11 septembre
- 11 décembre

Le bureau
Tél : 06.22.04.92.99
Mail : rdk38@sfr.fr





Dès l'apparition de la COVID 19 et les difficultés humaines et sociales que cette pandémie a provoquées, quand l'autorisation de pratiquer une activité sportive a été donnée, j'ai été persuadé que l'accès aux terrains de tennis devait être ouvert à tous. Depuis 2020 et pour 2021, j'ai opté pour un accès libre aux terrains sans cotisation, sans adhésion.

Je crois que le résultat a été positif, les terrains ont été plus souvent occupés.

Cette situation ne peut pas perdurer éternellement. Dès 2022, si la situation sanitaire s'améliore, je serai dans l'obligation de reprendre un rythme normal avec inscription pour une adhésion accompagnée d'une cotisation qui ne subira pas d'augmentation.

Le montant des inscriptions que je rappellerai en bas de page sont indiqués à l'entrée du terrain Nord.

Les terrains sont sensiblement dégradés mais dans un état suffisant pour pratiquer un tennis de détente. Cela devient compliqué si l'on veut pratiquer des matchs car des faux rebonds peuvent perturber le cours d'un échange. Le court Sud est plus dégradé que le court Nord.

Pour l'instant les filets sont dans un état acceptable.

Le problème réside toujours dans la dégradation du grillage, en particulier au niveau des serrures. En effet, des individus pénètrent sur les terrains pour jouer soit au tennis soit au ballon. Ces actes sont intolérables et une réflexion doit être menée pour éviter ces comportements.

Pour 2022, nous allons relancer un appel d'adhésion auprès des adhérents recensés dans nos précédentes listes d'inscription. Tous les lecteurs de cet article, intéressés par ce jeu sont les bienvenus. Les adhésions seront reconduites à compter **du 1^{er} mars 2022**.

Les projets futurs portent sur la réfection de la surface des terrains et des grillages périphériques. Ces travaux sont importants et nécessitent une aide que nous recherchons.

Sur notre budget, dans un premier temps nous pouvons envisager le remplacement des chaises hautes.

Un autre problème, essentiel, handicape le tennis des Eydoches : cela porte sur la forme associative de notre club. Je suis seul au bureau cumulant ainsi les fonctions de Président, de trésorier et de secrétaire de l'association. Nous devrions être à minima de 2 à 6 membres au bureau pour être dans les clous. Cela assurerait un meilleur fonctionnement et des échanges d'idées constructifs pour la bonne marche future du club.

Cet engagement prendrait peu de temps à raison de 2 à 3 réunions par an, sauf cas exceptionnels pour l'organisation de manifestations. L'organisation d'un tournoi par an serait une excellente chose.

L'organisation de cours est aussi au programme car j'ai quelques demandes pour adultes mais surtout pour les enfants.

Les volontaires sont les bienvenus et peuvent me contacter dans les meilleurs délais.

TARIF DES ADHÉSIONS 2022

1 adulte avec 1 invité permanent: 120 €/saison

Duo famille adultes: 100 €/saison

Enfants de-12ans: 30 €/saison

Jeune de 12 à 18ans: 40 €/saison

Réservations hors adhésion 1 heure/2 heures: 10 €/18 €



Je vous souhaite une bonne fin d'année et de bonnes fêtes en dépit du climat sanitaire tendu.
Prenez soin de vous et à très bientôt.

Le Président
Jean Marc LAVAL

Théâtre

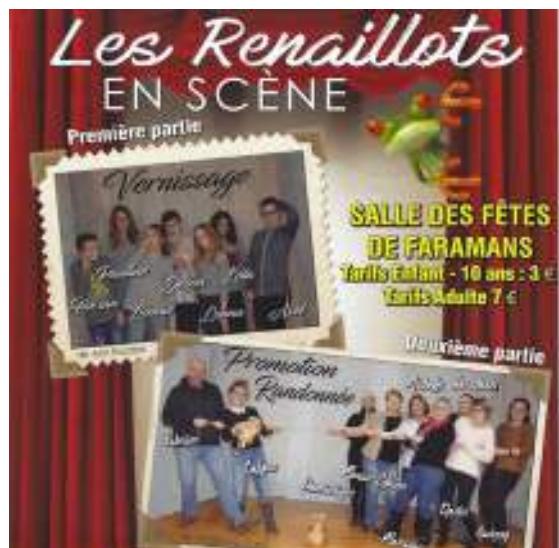
Le théâtre à Faramans, déjà toute une histoire !

Le théâtre est une pratique artistique qui doit rester un loisir dans lequel on peut s'épanouir personnellement et se divertir. C'est un excellent moyen de se cultiver, de prendre confiance en soi, de vaincre sa timidité, d'apprendre à parler en public et à exprimer des émotions, d'entraîner sa mémoire mais aussi de rencontrer du monde.

Autrefois, le théâtre a existé à Faramans, puis s'est arrêté de nombreuses années.

Sur l'année 1979/1980, le théâtre revoit le jour à Faramans grâce à Mme Georgette GILLIBERT. Elle a mis en scène les élèves de l'école du village. La première représentation s'est déroulée pour la fête des écoles. Ceci dura 2 ans.

Puis à partir de 1981/1982, c'est au tour des enfants de plus de 12 ans de fouler les planches. Le public répond présent.



En 1983, l'association « groupe théâtral de Faramans » est créée. La troupe a rapidement pris son envol et a eu le plaisir de jouer des pièces comiques et dramatiques à Faramans et dans de nombreuses communes de la région. Les années se succèdent et les comédiens sont toujours autant applaudis, et même parfois filmés.

En 1991, Mme Georgette GILLIBERT laisse les rênes de l'association à Mme Elyane BONNARDEL. Les pièces vont se multiplier pendant 6 ans.

Puis, c'est à Mme Corine CHENU, en 1996/1997, d'être à la tête de l'association. Cela dura 1 an.

L'association ne sera plus d'actualité pendant 20 ans.

C'est en 2017 que notre troupe « Les Renaillets en scène » est née grâce à la volonté de Mme Elodie GREGOIRE, sa présidente.

Après avoir découvert le théâtre à l'âge de 15 ans, à Pommier de Beaurepaire, puis joué dans plusieurs troupes des alentours, elle a souhaité créer sa propre association.

Passionnée, motivée elle avait envie de monter sur scène, de transmettre son savoir, de faire rire le public mais elle avait aussi l'envie de faire revivre aux habitants de Faramans, les moments forts et inoubliables qu'ils avaient déjà pu connaître auparavant.

Comment fonctionne notre troupe de théâtre amateur ?

Notre troupe de théâtre amateur compte des personnes bénévoles motivées qui doivent être sérieuses mais sans pour autant se prendre au sérieux.

Une pièce de théâtre étant un projet collectif, une bonne entente doit régner dans le groupe pour répéter dans des conditions agréables et transmettre de la bonne humeur au public.



Dans un premier temps, une pièce à jouer est choisie dès septembre en fonction du nombre de personnes que compte la troupe, hommes et femmes, âge, ... Chaque année, le nombre de comédiens évolue en fonction des aléas de la vie, des activités personnelles ou professionnelles de chacun et des emplois du temps qui ne permettent pas toujours d'être disponibles pour toute la période des répétitions.

Dans un deuxième temps, la pièce qui a retenu toute notre attention, est lue plusieurs fois autour d'une table.

Puis, vient le moment, où les artistes montent sur les planches en se donnant la réplique. Les comédiens ont le devoir d'apprendre leur rôle à la maison. Ensuite, sur scène, nous peaufinons les postures, les positions, les jeux de scène, les mimiques, puis les accessoires entrent ... en jeu !

Les décors sont entièrement réalisés par les membres de l'association.
Les accessoires sont souvent puisés parmi les objets personnels des comédiens.

« Les Renaillots en scène » recherchent quelques personnes pour la prochaine saison. Si vous avez envie de nous rejoindre et monter sur les planches, alors n'hésitez pas à nous contacter à theatrefaramans@gmail.com



L'UPIF représente l'Union des Professions Indépendantes de Faramans adhérentes. Elle est constituée de commerçants, d'artisans, et de professions libérales. Elle a pour vocation de promouvoir l'activité économique de notre cher village.

Depuis plusieurs années, nous animons 3 manifestations qui sont :

- Le 8 décembre pour la « fête des Lumières », où nous offrons à nos clients et patients, une collation et une boisson chaude. A cette occasion, l'UPIF organise une tombola gratuite.
- Le 16 janvier, le salon du « Mieux Etre », où vous pourrez rencontrer des professionnels qui se feront un plaisir d'échanger sur leur métier au Centre Culturel de Faramans.
- La fête de la musique le soir du 21 Juin au centre du village. Des artistes viennent animer la soirée et nous faire découvrir leur talent. Un petit marché nocturne est organisé pour cette occasion.

A l'heure actuelle et dans ce contexte incertain, nous ne sommes pas en mesure de nous engager sur l'ensemble de ces manifestations, mais nous ferons le maximum.

L'UPIF est ouvert à tous les professionnels, n'hésitez pas à venir nous voir, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à franchir les portes de nos commerces et cabinets et venir nous rencontrer.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide lors de ces différentes animations, et bien sûr à vous pour votre présence.

Le Bureau

Contact :

Le Bar L'Un-Passe chez Micky – 04 74 85 84 48

Les Vieilles Fontaines de Faramans

L'aventure commence en 1885, quand Henri Armanet, négociant à La Côte St André, a l'idée de fournir en eau le village de Faramans. A cette époque, « étaient riches ceux qui avaient de l'eau ». Le village est en pleine extension mais ne possède pas de sources pour alimenter les habitations.

M. Buttin est vendeur d'une propriété à Arzay, d'environ 8 hectares, où se trouvent des sources d'eau vive. M. Armanet se porte acquéreur. Dans l'acte de vente, signé le 1^{er} février 1885, sont dressées les conditions d'exploitation. Mr Buttin doit, à ses frais, réunir, par galeries ou tranchées, toutes les sources du tènement à un point unique, où sera établie une citerne pour constituer une réserve. Les terrains et les sources acquis sont libres de tout droit.

Dans l'acte notarié, il est clairement notifié que seul M. Armanet peut canaliser l'eau et réaliser les travaux inhérents à cette entreprise. Il est aussi stipulé qu'il peut librement faire l'entretien et les éventuelles réparations des canalisations situées sur les dits terrains. Toutes ces clauses sont encore en vigueur aujourd'hui. Un jaugeage réalisé permet d'évaluer le débit à 20 litres/minute. Le prix demandé est de 35 Francs le litre. M. Armanet règle donc la somme de 700 Francs à M. Buttin.

Il réitère l'opération avec M. Lauzon en signant le 27 octobre 1885 un autre acte de vente, pour une propriété à Semons.

Les deux cédants conservent tout de même, un droit d'eau de 4 litres/minute ; droit toujours acquis aux propriétaires actuels.

M. Armanet recrute du personnel, et lance les travaux. A partir de la citerne, à coups de pelles et de pioches, une tranchée, d'environ 80 - 90 cm de profondeur, est creusée. Les canalisations y sont installées, faites de ciment ou de « chamarois » (tôle roulée enduite de goudron) ou de fonte. Le trajet de la canalisation chemine en bordure des chemins, en traversant la plaine jusqu'à Faramans. En 1895, M. Armanet revend l'ensemble à l'Association Syndicale pour l'entretien des Fontaines. Au final, les travaux ont été très onéreux et l'opération a plutôt été un fiasco pour ses finances.



Le premier président du syndicat est M. Duc-Dodon. Se succèderont, au fil des années, d'autres présidents et parmi ceux-ci MM. Gabriel Bec, Joseph Gilibert, Fernand Ramu, Jules Grégoire. Depuis 1979, l'actuel président est M. Christian Tournier, assisté par tous les membres du bureau. Bénévolement, ils ont assuré la gestion du Syndicat pendant toutes ces années.

Ainsi, la canalisation mère desservait le centre village. Elle se poursuivait jusqu'à Chantemerle, passait à la Combe Ronjoz et se terminait au quartier actuel « Les Millières ». Des canalisations privées conduisaient ensuite l'eau vers les habitations et alimentaient les bassins. Il existait quelques puits privés, à la disposition des habitants. L'un d'entre eux était situé chemin des Tilleuls.

Pour bénéficier du « Litre/Minute » il fallait adhérer au Syndicat moyennant une redevance. En 1905, elle était de 5 Francs et de 3 Francs par litre supplémentaire. Des vannes nommées « Pascal », fixées à la canalisation mère, permettaient la régulation de la distribution en fonction des quantités demandées.

Les adhérents avaient aussi un devoir de corvée (une à deux journées par sociétaire): en cas de « casse » ils devaient prêter main forte aux travaux. En cas de manquement, le sociétaire

s'engageait à participer financièrement. A cette époque, le syndicat comptait jusqu'à 80 adhérents.



En 1922, un plan du réseau qui s'étale de Semons, Arzay jusqu'à Faramans, est établi par M. Némoz Augustin, géomètre amateur. Il est dessiné sur un drap, à l'époque seul support pour un plan à si grande échelle. Depuis, il est transmis et conservé précieusement par les présidents successifs.

Mais l'arrivée de l'eau courante, dans les années 50, bouleverse peu à peu les habitudes. Les utilisateurs doivent entretenir leurs canalisations privées, et l'intérêt pour cette eau devient moindre. Le nombre d'adhérents diminue.

Les corvées sont contraignantes et de moins en moins honorées. Le réseau vieillit et est peu entretenu. Les réparations sur la canalisation mère sont de plus en plus nombreuses. Les tracteurs ont remplacé les charrettes, provoquant des vibrations sur des tuyaux vétustes. Les chemins de terre sont désormais goudronnés. Fréquemment, des raccords s'affaissent provoquant des casses. Certaines canalisations sont obstruées par des racines d'arbres. Beaucoup de travail et peu de bras, les bénévoles s'épuisent. Au fil des années, des canalisations sont fermées, faute d'adhérents. Le remembrement va encore compliquer leur tâche. Les chemins sont élargis et les parcelles redessinées. Les canalisations se retrouvent au milieu des champs. Retrouver une canalisation est

parfois un vrai casse tête et un sourcier doit être appelé à la rescousse.

A partir des années 80, en plus des réparations urgentes, le syndicat décide de lancer un programme de rénovation de ses conduites. Les anciens tuyaux sont petit à petit remplacés. C'est un travail de longue haleine, il faut creuser, regainer les conduites. A ce jour, ce sont 8 km de canalisation qui ont été restaurés.

Toute adhésion résiliée est définitive, il n'y a pas de retour possible au Syndicat des Fontaines. Aujourd'hui, ils sont une trentaine d'adhérents à bénéficier de ce privilège, moyennant 60€ /an. Le réseau plus restreint désormais, n'alimente que les quartiers du Berthet, du Lot, du Guyard et le centre village.

Il n'est plus possible de choisir le débit délivré. Deux litres d'eau par minute, parfois moins, car les sources sont moins vives qu'en 1885.

Au même titre qu'un édifice, ce réseau imaginé il y a plus de 130 ans, fait partie de notre patrimoine. Grâce à la volonté et au travail de bénévoles passionnés, il a résisté au temps. L'eau est une ressource précieuse et c'est bel et bien un privilège que d'entendre le bruit de l'eau qui coule dans son jardin.



Puissions-nous le conserver encore longtemps.

Un grand merci à Christian Tournier et Daniel Durieux pour leur aide à la rédaction de cet article.

Association Aide Alimentaire en Bièvre Isère



L'objectif de l'association est de permettre aux bénéficiaires de faire face à un coup dur, en bénéficiant de colis leur permettant d'être autonome le plus rapidement possible. Cette action concerne les habitants de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Le centre administratif, lieu d'accueil des demandeurs et de distribution, est situé 95 rue Elsa Triolet à La Côte St André (zone des Meunières) avec depuis, octobre 2020, une distribution à St Jean de Bournay.

- La Côte St André le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30
- St Jean de Bournay le mardi de 16h30 à 18h30

L'accueil administratif est assuré par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Lundi 13h30 à 17h00

Mardi et Mercredi 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

N° téléphone 04 37 04 30 61

Adresse mail 3abi@orange.fr

site internet www.3abi.fr

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer le lundi ou le mercredi la distribution des colis ainsi que de chauffeurs pour le transport des marchandises depuis Sassenage. Vous pouvez nous rencontrer les jours de distribution.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire

1. Prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 04 37 04 30 61
 - lundi 13h30/17h
 - mardi et mercredi : 9h/12h - 13h30/17h

• En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, les travailleurs sociaux,

2. Constituer le dossier, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer...

Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.

3. Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.

4. Une participation solidaire vous sera demandée.

Nos partenaires : **isère**
LE DÉPARTEMENT

Bièvre Isère

Et des donateurs locaux

Isère à dom

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des pathologies chroniques, IsèreADOM propose aux Isérois un dispositif pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie. Il répond aux besoins d'information sur le soutien à domicile par le biais d'un Numéro vert et d'un site web, et développe des processus d'articulation des aides humaines et numériques pour éviter les ruptures de prises en charge à domicile.

Deux volets d'offres de services sont opérationnels :

- Un Numéro vert 0800 38 00 38 ouvert du lundi au samedi informe et oriente les Isérois vers les services à domicile (aide à la vie quotidienne, aménagement du logement, répit de l'aidant, ...) et les activités de santé bien-être (ateliers mémoire, conférences nutrition, ...) organisées sur le Département.
- Un site web, isereadom.fr, permet d'accéder également à ces informations réunies dans l'annuaire et l'agenda santé bien-être d'IsèreADOM



Sujets essentiels de Bièvre Isère Communauté

- Recyclage des masques chirurgicaux

Bièvre Isère Communauté a équipé l'ensemble des mairies du territoire de poubelles spécifiques pour recycler les masques chirurgicaux. Une belle initiative pour donner une seconde vie à vos masques, alors n'attendez plus pour venir les déposer en mairie !



- Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RAM a changé de nom et s'appelle désormais le Relais Petite Enfance. Ce service public intercommunal gratuit est cofinancé par Bièvre Isère Communauté, la Caisse d'Allocation Familiale, le Département de l'Isère et la Mutualité Sociale Agricole.

Ce lieu d'échanges s'adresse aux familles, aux assistants maternels et aux gardes à domicile.

Les principales missions du RPE :

- Mettre à jour et diffuser des listes d'assistants maternels disponibles sur le territoire de Bièvre Isère.
- Informer sur les différents modes d'accueil existants et sur les professionnels de la petite enfance.
- Informer et accompagner pour les démarches administratives (CAF, Pajemploi, explications du contrat de travail...).
- Favoriser les échanges autour de l'accueil de l'enfant, de la relation employeur/salarié.
- Organiser des réunions/conférences et des temps festifs.
- Informer et accompagner sur la profession, le statut, l'agrément, les droits et obligations...
- Mettre en place des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel/garde à domicile sur plusieurs communes de Bièvre Isère Communauté.
- Proposer des formations à destination des professionnels.



Plus d'infos et créneaux des permanences sur

<http://bievre-isere.com/vivre-en-bievre-isere/enfance-jeunesse/petite-enfance-2/>

Site de St-Jean de Bournay : 04 74 59 39 70 ; ram-stjean@bievre-isere.com

Site de La Côte St-André : 04 74 20 95 90 ; ram@bievre-isere.com



- Les rendez-vous du réseau médiathèque

Retrouvez toutes les informations sur la lecture publique sur portail-mediatheque.bievre-isere.com et sur le site internet www.bievre-isere.com

- Ludothèque intercommunale itinérante :

Elle sera présente à Faramans les mercredis 19 janvier et 16 mars 2022, de 10h à 12h et de 14h à 18h, à Galabourdine.
Gratuit et ouvert à tous.

- Infos pratiques

Toutes les actualités de Bièvre Isère Communauté sont sur Facebook !

Page : « Bièvre Isère Communauté »

Recensement citoyen



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. L'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Numéros et informations utiles

Mairie et agence postale de Faramans

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.com

Site internet : www.faramans.fr

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1^{er} Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ». Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h. Place du tailleur.

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite).

Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04.74.54.29.45
Art-thérapeute	06.89.29.41.77
Chirurgien dentiste	04.74.54.39.64
Coach de vie	06.88.51.23.43
Energéticienne- Acuponcteur	06.35.32.43.20
Etiopathe	06.51.55.50.73
Hypnothérapeute	06.52.38.33.51
Kinésiologue	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	04.74.59.36.10
Médecin : Dr Aillet	Rdv sur doctolib
Médecin : Dr Bredy	04.74.54.25.17
Médecin : Dr Cattin	04.74.57.91.78
Neuro-thérapeuthe	06.17.87.42.35
Orthophoniste	06.71.41.76.66
Ostéopathe	06.43.14.94.58
Pédicure, podologue	07.86.57.72.84
Pharmacien	04.74.54.27.06
Psychologue Clinicienne Psychothérapeute	06.34.10.29.98
Psychomotricienne	07.49.38.99.53
Réflexologue plantaire	06.89.56.18.91
Soins infirmiers	04.74.20.35.33

Déchetteries intercommunales :

Déchetterie La Côte-Saint-André

04.74.20.33.03

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h (17h en hiver).
Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h
Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 14 h à 17 h

Déchetterie Viriville

Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi : 9h-12h
Mardi et samedi : 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur bievre-isere.com/mini-site/ « eau, assainissement et déchets » - 04 74 20 86 73

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées.

NAISSANCES

Louka MATHAIS,

Fils de Clément MATHAIS et de Sylvia COUTO
Né le 28 octobre 2020 à Voiron.

Curtis LECHAT ,

Fils de Nicolas LECHAT et de Déborah VENTOSE
Né le 29 décembre 2020 à Bourgoin-Jallieu.

Ezzio ROOBROUCK,

Fils de Jérémy ROOBROUCK et Cindy BROCHIER
Né le 3 janvier 2021 à Vienne.

Calie BOISSON-MENUEL,

Fille de Bertrand BOISSON-MENUEL et de Laura REPITON-DUMOLLARD
Née le 13 mars 2021 à Saint-Martin d'Hères.

Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur : à Faramans, disponible à l'accueil du golf, au camping et à l'entrée de l'espace de santé d'Autimont	
Gendarmerie	17
Numéro d'appel d'urgence, <i>valide dans l'ensemble de l'Union européenne.</i>	112
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

État civil

Charlie ROCHETEAU,

Fille de Alice DESVIGNES et Clémence ROCHETEAU
Née le 15 mai 2021 à Bourgoin-Jallieu.

Alizée BOISSON,

Fille de Grégory BOISSON et de Garance PELLERIN
Née le 15 mai 2021 à Bourgoin-Jallieu.

Justine EFFANTIN,

Fille de Jérôme EFFANTIN et de Béatrice MAJOUX
Née le 3 juin 2021 à Echirolles.

Kyra DEVEZE VILLON,

Fille de Anthony DEVEZE et de Daisy VILLON
Née le 2 novembre 2021 à Bourgoin-Jallieu.

MARIAGES

MANIN Jean-Yves et CHARPENAY Nadine, le 17 février 2021

FAURE-MALAN Mathieu et HILARIO Sonia, le 24 avril 2021

GRONLIER Nans et BUZZI Adeline, le 19 juin 2021

BOURDAT Frédéric et FOLLA Muriel, le 26 juin 2021

LAURENT Frédéric et UTZIG Marie-Christine, le 16 juillet 2021

DÉCÈS

SOURDEAU Denise épouse CHAVENEAU, le 16 décembre 2020

DOMERGUE Monique épouse MARQUES, le 24 février 2021

NICOUD-ROCHE Colette épouse MANIN, le 09 mars 2021

MANIN Jean-Yves, le 04 avril 2021

CHAZEAU Jean, le 13 avril 2021

QUENTON Nathalie, le 21 juillet 2021

HOARAU Marie épouse ROCHEFEUILLE, le 05 novembre 2021

CAYUELA Marie-Louise épouse ASENCIO, le 06 décembre 2021

Calendrier des fêtes

Donné à titre indicatif, sous réserve des conditions sanitaires.

JANVIER	Samedi 8	Assemblée générale du Club de Marche	Salle des fêtes
	Mardi 11	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 16	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'UPIF	Salle des fêtes
	Dimanche 23	Matinée Diots de "Faradanse"	Salle d'animation
	Dimanche 30	Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
FÉVRIER	Samedi 5	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 13	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Samedi 19	Assemblée générale du AS Bièvre Golf	Salle de réunion
	Mardi 23	Matinée Boudins du Club Sportif Football	Salle d'animation
MARS	Dimanche 6	Repas de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle des fêtes
	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 12	Concours Tête à tête, "La Boule du Marais"	Base de loisirs
	Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Samedi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux Morts
AVRIL	Dimanche 27	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux.	Salle des fêtes
	Dimanche 3	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Vendredi 8	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
	Dimanche 10	Pucier du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
MAI	Samedi 23	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 24	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du village
	Dimanche 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 14	Concours doublettes "La Boule du Marais"	Base de loisirs
JUIN	Jeudi 26	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football	Base de loisirs
	Mardi 7	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 10	Assemblée générale du Club de Football	Salle d'animation
	Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Vendredi 17	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
JUILLET	Samedi 18	Kermesse du Sou des Ecoles	Base de loisirs

JUIN	Mardi 21	Fête de la musique de l'UPIF	Centre du village
	Vendredi 24 et samedi 25	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
	Samedi 25	Concours OMNIUM "La Boule du Marais"	Base de loisirs
	Du vendredi 24 au dimanche 26	Open "Les Renaillots", AS Bièvre Golf	Golf
JUILLET	Mercredi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Mardi 26	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
Août	Lundi 8	Concours pétanque du CCAS, à partir de 14h	Base de loisirs
	Lundi 15	Repas du Club de Marche	Salle d'animation
	Samedi 20	Concours quadrettes "La Boule du Marais"	Base de loisirs
SEPTEMBRE	Dimanche 4	Forum des associations	A définir
	Lundi 5	Assemblée générale "ACCIF"	Salle des fêtes
	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 11	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Samedi 17, dimanche 18	Journées du patrimoine	Salle des fêtes
OCTOBRE	Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Jeudi 6	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 9	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle d'animation
	Samedi 15	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Samedi 22	Stage de Zumba Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
NOVEMBRE	Vendredi 4	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Dimanche 13	Marché de Noël des ateliers créatifs ACCIF	Salle des fêtes
	Samedi 19	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Vendredi 25	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Dimanche 27	Loto du Centre Communal d'Action Sociale, à 14h	Salle des fêtes
DÉCEMBRE	Samedi 3	Téléthon	Base de loisirs
	Dimanche 4	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Jeudi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
	Dimanche 11	Repas des séniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mercredi 21	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes



EBULLITION
MYRTILLE DANZO ARCHITECTE

0 4 7 4 8 5 2 6 4 4
0 6 6 7 6 0 9 2 8 9

m.danzo@ebullition-architecte.com
www.ebullition-architecte.com

Restaurant à TRAMMARES (commune de 2629)
FOOD TRUCK

Ben & Ben Sandwichs



BASE DE LOISIRS DES EYDOLLES
07.66.64.65.21

juin, juillet, août
du lundi au vendredi de 11h30 à 19h00
Sauf fermeture jeudi de 16h00 à 19h00

Resto de l'aire :
du lundi au vendredi de 11h30 à 19h00
Sauf fermeture de 16h00 à 19h00
fermeture le jeudi



GASSE
MAISONNÉE

MAISONNÉE - TERREAU - CLÔTURE - VÉG

Nicolas GASSE
06.52.17.85.15
www.maisonnee.com

364 CHEMIN DE LA RANCIÈRE
38260 FARAMANS
06 89 07 95 87

gasse-maisonnee.com



Gîte disponible toute l'année

Gîte - Au Clair Motte -
26, chemin du Chateletelle 38260 Faramans
Anne Baudot Chantôme
Télé: 04.74.52.21.94 (M6)
Port: 06.65.49.07.65
Mail: anne.baudot.chantome@orange.fr
Site: www.giteauclairmotive.com

E.T.A de la Charrière
38260 Faramans

Travaux agricoles &
Élagage



06.85.76.82.45



Ets LOUIS-GAVET
SOCIÉTÉ PARISIENNE

PEINTURE - PARQUET - REVÊTEMENT
TOUS TRAVAUX D'INTÉRIEUR

06.77.12.92.96
entreprise.louisgavet.fr/ 38260 FARAMANS

megAgence
consultants immobiliers



Karine KREMEN
Mandataire Immobilier Indépendant

06.21.34.49.52
karine.kremen@megagence.com
BSAC N° 849 140 244 - Vienne

www.megAgence.com



WEPPE
ANTHONY

06.59.93.16.74

550 Chemin du lot
38260 FARAMANS

contact@weppe-etancheite.fr

BF Informatique



Nous informons, réparons et garantissons

Tél: 06.76.69.15.29
Email: bf138@orange.fr



LA BOUCHERIE DU SUZON

BOUCHER - CHARCUTIER
TRAITEUR

54, rue Centrale - 38260 FARAMANS

04.74.54.34.89



LAURENT
MENUISERIE

Métreur & Fabricant
Depuis 2010

210 Chemin de la porte bleue
38260 FARAMANS

04.74.54.30.60
contact@laurent-menuiserie.com
06.60.63.25.70



COIFFURE A DOMICILE

Manin Nadine
38260 Faramans

0474543775
0614260890

Particuliers **Professionnels**
Assistance Informatique
MonAssistant
Numerique
www.monassistantnumerique.com
Pays de Bievre

Romain Pavaggio
Consultant Numerique
06.64.73.62.72
04.28.35.05.68
www.monassistantnumerique.com
06.60.63.25.70

Accompagnement
Assistance
Initiation
Formation
Dépannage
Création de sites Web

Bar - Tabac
Presse - Jeux
Articles de Pêche

36 Rue Centrale
38260 FARAMANS
04 74 85 84 48

LO MONACO Sandrine
Neurothérapeute

Praticienne LDSN-PSA®
libération Des Sentiments Négatifs
Par Stimulis Alternés

Libérez vous de vos peurs, blocages
et traumatismes

06 17 87 42 35
119E Montée de l'église
38 260 FARAMANS

BIPOLAR ALPES
DÉMANTAILAGE
Enveloppe du bâtiment - Couverture - Bardage
Démantailage
TEL: 04-74-99-31-34

La Menestrelle
Ecole de musique itinérante
Piano - Chant - Eveil musical

www.lamenestrelle.fr - contact@lafenestrelle.fr

Mathilde Barthélémy : 06.49.19.64.29

PASCAL MARION
HYGIENISTE

Coiffure et soins visage - Déodorant - Topique de maquillage - Nettoyage visage - Pinceau - Brosse - Thérapie - Diffuseur

J.P. COUZON

NOISETTES
HUILE DE NOISETTES
HUILE DE NOIX

140, Cr. de Gypel - 38260 FARAMANS
Tél. : 04 74 54 20 28

SANDRINE PERIS
PRATICIENNE HYPNOSE
ERICKSONIENNE

06.52.38.33.51
sandrine-peris@hotmail.fr
<https://sphynpo.wixsite.com/sphynpo>
[SPhynpo](https://www.facebook.com/SPhynpo)

SEANCES SUR RENDEZ-VOUS
adultes - enfants - adolescents
Hypnose Ericksonienne - PNL - Arts créatifs
Patient(e) certifié / SIRET : 843 159 286 00013

Riv'Aménagement Végétal
Didier ROUQUETTE
06.60.09.15.61
Entretien d'espaces verts. Broyage
Installateur agréé de robot tondeuse STIHL
Terrassement
Technicien en entretien de cours d'eau
Spécialiste en génie végétal

825 chemin de la Charrière - 38260 FARAMANS
riv.amenagement.vegetal@club-internet.fr

SARL TERRISSE

06.71.30.31.01 / 04.74.54.15.63
CONVENTIONNÉ EPM

TAXI

SARDIEU-FARAMANS
PAJAY-PENOL

www.sarl-terrissage.com
71 GRENIER DE L'ARNAUD 38260 SARDIEU

Consommez votre propre énergie

AB.SOLAIRE.PRO
Solutions solaires pour autoconsommation

Conception, pose et conseils 06 78 94 66 22
ab.solaire.pro@gmail.com

A Coif
MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR

50, Rue Centrale - 38260 FARAMANS - 04 74 54 22 14

ADMR BIEVRE BURETTES
Espace de Santé d'Autimont
124 Rue Centrale
38260 FARAMANS
admrbibu@orange.fr
04 74 54 29 45
siret 37862225200039

La référence du service
à la personne à domicile

